



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2837
16 décembre 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Retraites: Non à la grande régression!



Grande-Bretagne
**Les travailleurs
en lutte**

Page 16

**Mondial
de la corruption**
Le Qatar marque

Page 10

Prix 2023
**Les salaires
doivent suivre!**

Page 3

Leur société

- Réforme des retraites: reculer pour mieux sauter 3
- Minimum des pensions: les promesses aux oubliettes 3
- 2023: les augmentations prévues... et celles qu'il faudra arracher 3
- Prime carburant: les profiteurs bien protégés 4
- Jeux olympiques: le marathon de l'exploitation 4
- Propos zemmouriens: balle puante 4
- Pesticides: condamnation dérisoire pour Bayer-Monsanto 5
- Lycée Voillaume – Aulnay-sous-Bois: à l'abandon 5
- Caisse d'allocations familiales: la chasse aux pauvres 5
- Cimenterie attaquée: comment mettre les pollueurs à la raison? 6
- CPF: l'arnaque vient d'en haut 6
- Union européenne: barbelés et matraque contre les migrants 7
- Manifestation en solidarité avec les migrants 7
- Beauvais: une situation scandaleuse 7
- Hébergement d'urgence: la situation empire 7
- Il y a 110 ans, novembre 1912, le congrès de Bâle de l'Internationale socialiste 11
- Antilles: pas de non-lieu pour le chlordécone! 16

Dans le monde

- Iran: malgré la répression, le mouvement continue 8
- Pérou: Pedro Castillo destitué 8
- Conférence de Paris: des vautours autour de l'Ukraine 9
- Sommet UE-Balkans: l'Europe conserve ses frontières 9
- Liberté pour Mumia Abu-Jamal! 9
- Mondial de la corruption: le Qatar marque un but 10
- Grande-Bretagne: les grèves plus fortes que les calomnies 16

Dans les entreprises

- Go Sport: emplois menacés 12
- Legrand: un grand patron et ses soutiens 12
- Lamy-Lutti/Carambar 12
- SNCF – Ouest lyonnais 12
- Sanofi – Marcy-l'Étoile 13
- Amiante: Sanofi Chimie condamné 13
- Servair – Aéroport de Roissy 13
- Polyclinique Montier la Celle 14
- CH Calais 14
- Alkor – Rouvroy 14
- Airbus Helicopters Marignane 15
- Vallourec Umbilicals Côte d'Or 15

Lutte ouvrière

- Notre camarade Françoise Millot 6

Retraites: non à la grande régression!

La guerre en Ukraine menace, à tout moment, de dégénérer en conflit plus large. L'envolée des prix, ahurissante pour l'énergie, force certaines entreprises à s'arrêter. Le pays risque d'être plongé dans le noir et, pour l'éviter, le gouvernement prépare des coupures d'électricité. Et quelle est la préoccupation de Macron ? Reculer l'âge de départ à la retraite !

Dans la pire des situations, même dépassés par les événements, ceux qui nous gouvernent utiliseront leur dernier souffle pour s'attaquer aux travailleurs. C'est dans leurs gènes politiques. Pour eux, gouverner, c'est servir les intérêts de la bourgeoisie et donc imposer des sacrifices aux travailleurs. C'est d'autant plus vrai dans les périodes de crise, où la guerre entre les capitalistes pour assurer leurs profits s'intensifie.

Alors oui, malgré les menaces qui pèsent sur la société et sur les classes populaires en particulier, Macron en rajoute. Après avoir réduit les indemnités chômage, il veut sabrer dans les droits à la retraite.

Macron s'est encore donné quelques semaines pour préciser son projet de loi. Mais celui-ci sera présenté courant janvier. Il y aura ensuite quelques semaines de cinéma, où l'opposition s'agitiera à l'Assemblée. Et, si nécessaire, le coup de sifflet final sera donné par le 49.3. Tout cela pour une entrée en vigueur de la réforme à l'été 2023.

Seule l'intervention des travailleurs peut empêcher cette attaque au pas de charge. Pour l'instant, l'opposition massive à ce recul n'est mesurée qu'au travers des sondages. Eh bien, il va falloir l'exprimer dans les entreprises et dans la rue, au travers de grèves et de manifestations !

Pour bien des travailleurs, la priorité est de réussir à se chauffer et se nourrir correctement malgré l'envolée des prix. Cela alimente, dans toutes les entreprises, un mécontentement sur les salaires. Il faut le faire entendre et le transformer en un coup de colère général contre la politique antiouvrière du gouvernement et du grand patronat.

La défense de notre pouvoir d'achat et de nos retraites constitue un seul et même front de combat. C'est parce que les capitalistes n'augmentent pas les salaires de base, et font ici et là diversion avec des primes, que les caisses de retraite ne se remplissent pas.

Si les femmes étaient payées autant que les hommes, cela ferait rentrer des milliards dans les caisses de retraite. Et si les plus de 50 ans

étaient salariés, plutôt qu'écartés par les entreprises, il n'y aurait pas de déficit.

Rien n'oblige le gouvernement à reculer l'âge de la retraite à 65 ans. Le déficit annoncé des caisses de retraite, 12 milliards en moyenne par an dans les prochaines années, serait facile à combler.

Douze milliards, ce sont les profits que Total-Energies a réalisés en six mois. Cela correspond à un petit dixième des profits réalisés par les entreprises du CAC 40 en 2022. Et c'est 6,5 % de la fortune de Bernard Arnault, estimée cette semaine à 185 milliards de dollars. Alors, la bourgeoisie a largement de quoi payer les retraites !

Et ce serait la moindre des choses ! La classe capitaliste s'enrichit par l'exploitation des travailleurs pendant toute leur vie: cela devrait être à elle de payer intégralement leurs retraites, et non à d'autres salariés, par leurs cotisations, comme c'est le cas aujourd'hui au travers du système par répartition.

Nous pouvons sauver nos retraites, à condition de nous battre contre le gouvernement, dévoué corps et âme à la bourgeoisie, et contre l'ordre social capitaliste.

Un pays comme la France n'a jamais eu autant de possibilités pour soigner, nourrir, éduquer, transporter la population, et nous voyons nos conditions de vie reculer dans tous ces domaines.

Oh, pour les plus riches, la vie est douce et prospère. Ils n'ont jamais de problème d'emploi, de salaire ou de retraite : sans rien faire de leurs dix doigts, ils touchent le pactole en jonglant avec leurs capitaux. Cela leur donne le pouvoir d'occuper tous les postes de commandement dans les entreprises comme dans les institutions.

Où nous mène la domination de cette grande bourgeoisie ? À la régression générale pour l'écrasante majorité des travailleurs. Le plus grave est que, en imposant son système de concurrence et sa guerre économique permanente, elle nous conduit aussi à la guerre tout court.

Alors, les travailleurs doivent affirmer leurs revendications et se battre, avec la conviction d'avoir tout à gagner à contester cet ordre social.

Nous ne sommes pas condamnés à la domination de la bourgeoisie et de ses politiciens. Toute la production de richesses dépend de nous, il dépend aussi de nous de changer la société, pour mettre un coup d'arrêt à son évolution catastrophique et guerrière.

Nathalie Arthaud



Réforme des retraites : reculer pour mieux sauter



Macron espère-t-il trouver un terrain d'entente avec le nouveau chef des LR, Éric Ciotti ? Ou veut-il se donner le temps de tenter de rallier la CFDT ? En tout cas, il a finalement décidé de repousser au 10 janvier l'annonce détaillée de la réforme des retraites, ce qui montre qu'il n'est pas si sûr de pouvoir mener son attaque avec succès.

Les grandes lignes de cette réforme sont d'ores et déjà connues. Macron ne prend plus la peine de recourir aux prétextes de 2019. S'il prétendait, à l'époque, chercher avant tout à harmoniser les régimes de retraite en les fondant dans un système unique à points, il admet à présent que sa réforme n'est qu'une histoire de gros sous, avec dans le viseur les 300 milliards d'euros annuels que représentent les pensions de retraite.

L'idée serait de récupérer une partie de cette manne en repoussant à 65 ans l'âge minimal de départ à la retraite. La première

génération touchée serait celle de la seconde moitié de l'année 1961, alors qu'elle pouvait théoriquement partir à la retraite dès l'été prochain. Des dérogations à 62 ans seraient envisagées pour les carrières longues. Ce dispositif permet aujourd'hui de prendre sa retraite à 60 ans... à condition d'avoir validé 43 années de cotisation et avec un certain nombre de restrictions puisque, sur l'ensemble de la vie, seulement deux trimestres en invalidité ou quatre trimestres au chômage peuvent être comptabilisés.

En réalité, réforme après réforme, toutes les carrières

deviennent des carrières longues, faisant reculer peu à peu les conditions de vie des travailleurs. En 2020, l'âge moyen de départ à la retraite, 62 ans et demi, était déjà supérieur de deux ans à ce qu'il était en 2010. Tous les travailleurs ne restent cependant pas en emploi avec l'allongement de la vie active, car beaucoup sont usés par le travail ou mis à l'écart par les patrons. Chaque réforme qui repousse l'âge de départ augmente ainsi la pauvreté en fin de vie active et pèse sur les pensions de retraite, laminées par les décotes. D'après la DARES, environ 46 % des 55-64 ans ne travaillent plus, qu'ils soient au chômage, en maladie ou en invalidité. Par conséquent, la pension moyenne des nouveaux retraités est déjà très faible : 1 466 euros brut par mois en 2020, et seulement 1 187 euros pour les femmes.

Le gouvernement se dit prêt à envisager d'utiliser encore le 49.3, en intégrant sa réforme des retraites dans un projet de loi de financement rectificatif de la Sécurité sociale.

La seule chose qui peut bloquer cette nouvelle attaque est la mobilisation du monde du travail.

Sacha Kami

2023 : les augmentations prévues... et celles qu'il faudra arracher

La période des fêtes sera suivie de très près par toute une série d'augmentations de prix qui risquent d'aplatir encore un peu plus le porte-monnaie des travailleurs et des classes populaires.

Le prétendu « bouclier énergétique » du gouvernement, qui limitait la hausse des prix du gaz et de l'électricité à 4 %, protégera encore moins bien, car les factures pourront flamber de 15 % en 2023. On se demande bien quels salaires augmentent d'autant. Quant aux loyers, ils pourront être relevés jusqu'à 3,5 %.

Du côté des transports, en plus de la hausse de 11,8 % du passe Navigo mensuel des Franciliens, il faudra payer les billets TGV 5 % de plus en moyenne. Et en

février ce sera au tour des péages d'autoroutes d'augmenter de 4,75 %, après les 2 % de cette année. Et que les sociétés d'autoroute promettent une remise de 30 à 40 % pour les trajets réguliers ne fait largement pas le compte.

L'année prochaine verra aussi augmenter le tarif des lettres recommandées (+ 8 %) ou le tabac (+ 5 %), sans compter naturellement l'essentiel : les prix alimentaires, dont tout le monde s'accorde à dire qu'ils flamberont encore davantage. Le

gouvernement peut bien calculer une inflation à 6,7 % pour 2022, tout travailleur peut constater que la hausse des prix est en réalité bien supérieure. Les hausses déjà programmées pour 2023 ne présagent rien de bon.

La fin de cette année a vu des mouvements éclater dans de nombreuses entreprises, petites et grandes, pour réclamer l'augmentation des salaires. En effet, si les travailleurs ne veulent pas s'appauvrir encore davantage, il faudra imposer que ceux-ci, comme les pensions et les allocations, suivent les prix au plus près.

Camille Paglieri

Minimum des pensions : les promesses aux oubliettes

Le gouvernement s'était engagé à porter le montant minimum de la pension à 85 % du smic, au lieu des 75 % calculés jusque-là pour les retraités ayant une carrière complète.

Cela porterait ce montant à 1 200 euros brut. Selon un rapport sur les petites pensions datant de 2021, en France les retraités seraient 5,7 millions à toucher une pension inférieure à 1 000 euros par mois, soit le tiers des retraités du pays.

Mais voilà qu'une autre annonce vient d'être relayée dans les médias : seuls les nouveaux retraités bénéficieraient de cette mesure. Durant la campagne présidentielle, Macron avait pourtant promis, juré, que tous les retraités verraient leur pension revalorisée. « Y compris pour les retraités actuels. Quelqu'un qui nous écoute aujourd'hui et qui est à 990 euros, qui a eu une carrière complète (...), je souhaite qu'on puisse le monter à 1 100 euros », avait-il déclaré le 15 avril 2022. Quatre jours plus tôt, le 11 avril, il promettait même d'indexer les retraites sur l'inflation. Olivier Dussopt, le ministre du Travail, en charge de la réforme, a depuis abondé dans le même sens, avant de mettre un bémol à ses déclarations.

Le gouvernement cherche le moyen de faire des économies sur le dos des travailleurs, qu'ils soient en activité, chômeurs ou retraités, y compris par rapport à ses propres promesses. Car la revalorisation aurait évidemment un « coût », comme disent les porte-parole des intérêts patronaux. Il y a aussi sans doute le petit jeu habituel : autant laisser un os à ronger aux directions syndicales dans les prochaines discussions sur la réforme des retraites.

Mais, même revalorisée, la pension minimum resterait, pour ceux qui pourraient en bénéficier, toujours insuffisante pour vivre. Des augmentations conséquentes de 400, 500 euros mensuels, un montant minimum de 2 000 euros pour les retraites seraient aujourd'hui nécessaires, ainsi que leur indexation sur la hausse des prix. Autant d'objectifs à ne pas oublier dans une mobilisation contre la réforme projetée par le gouvernement.

Aline Retesse



Lisez Lutte de classe

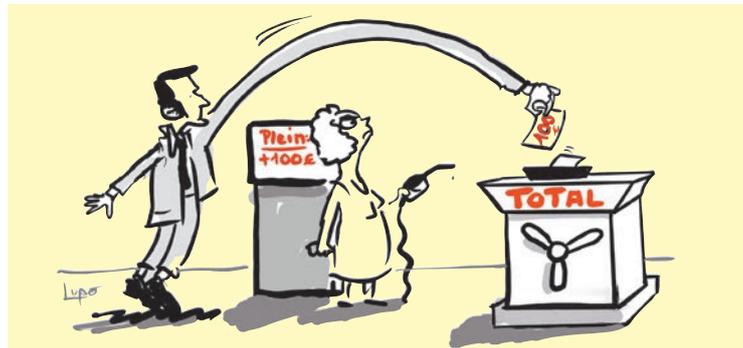
Dans le n° 228 de décembre 2022 - janvier 2023

52^e congrès de Lutte ouvrière. Textes et discussions

Prix : 2,50 euros. Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.



Prime carburant : les profiteurs bien protégés



« Je parle des gros bosseurs, parce qu'[elle] vise à accompagner ceux qui travaillent, qui se lèvent, qui prennent leur voiture pour aller travailler », avait déclaré le ministre du Budget, Gabriel Attal, fin octobre, pour présenter les bénéficiaires de la prime de 100 euros sur les carburants, mise en place à partir du 1^{er} janvier.

À l'aumône, s'ajoute une petite opération de division bien dans l'esprit du gouvernement.

La remise de 10 centimes d'euros par litre de carburant, en place à partir du 16 novembre, dont tous les

automobilistes profitaient, va donc être supprimée. Une prime de 100 euros versée en une fois la remplacera, ce qui reste bien sûr dérisoire. D'après les chiffres fournis par le gouvernement lui-même, pour un

automobiliste qui parcourt en moyenne 32 kilomètres par jour, cela représente une ristourne de 10 centimes par litre sur l'année. C'est équivalent à la ristourne actuelle, qui n'a allégé qu'à la marge le fardeau du prix des carburants pour les familles populaires.

Le gouvernement persiste dans sa politique de la petite pièce qu'on abandonne par charité. C'est bien sûr de la poudre aux yeux. Mais, cette fois, il ajoute une perfidie à la supercherie. Dix millions de salariés seulement, sur les quelque vingt millions que compte le pays, seront éligibles à la prime à partir de critères fiscaux. Les chômeurs, les retraités, les handicapés ne pouvant travailler mais se déplaçant en voiture, n'auront rien. Le gouvernement utilise la prime carburant comme occasion de diviser

la population en apportant du carburant à sa démagogie anti-chômeurs. « Si tu es un gros bosseur, tu auras une récompense », ose assumer le gouvernement par la bouche de son ministre du Budget.

La prime sélective de 100 euros coûtera autour de 1,5 milliard d'euros, contre un coût de 7 milliards pour les aides à la pompe pour tous. Le gouvernement ne dissimule pas que son objectif est de diminuer les aides, pour économiser. Pour comparaison, TotalEnergies a engrangé 12 milliards d'euros de profits sur les six premiers mois de l'année. Mais il n'est pas question de brider le groupe pétrolier dans son appétit de profits, car le mot d'ordre du gouvernement est sans surprise : pas touche aux gros profiteurs !

Boris Savin

Sil rouge

Le nouveau coq de LR

Contrairement à l'expansion de l'univers qui décale les couleurs vers le rouge, la situation de crise décale le spectre politique vers le blanc et même le blanc sale.

La gauche a ainsi accouché de Macron, qui singe la droite avec constance depuis six ans. Pour se maintenir à flot, la droite héritière de Chirac et Sarkozy est, elle, réduite à imiter Le Pen père et fille, et à épouser tous les préjugés de caniveau. Dans ce contexte, pour gagner la présidence du parti LR, il fallait se dire capable d'emmener la droite à la victoire en étant le plus radical sur le terrain du racisme et de la xénophobie.

Dimanche 11 décembre, Éric Ciotti est finalement sorti vainqueur de ce jeu imbécile. Quand on a les qualités pour ça...

Jeux olympiques : le marathon de l'exploitation

Les chantiers fleurissent en Seine-Saint-Denis pour les Jeux olympiques de 2024. Du village des athlètes au centre aquatique olympique de Marville, en passant par l'hôtel de luxe dans la tour Pleyel, des travailleurs sans-papiers y sont exploités, pour le plus grand profit de grands groupes du BTP, comme Vinci ou GCC.

Sans contrats, sans horaires, sans fiches de paie, ces travailleurs sont embauchés aux postes les

plus durs, par des entreprises sous-traitantes de ces grands groupes. Ils se battent pour obtenir leur régularisation et dénoncent la complicité des préfetures, qui leur refusent leurs papiers, et de leurs exploiters, bien contents de disposer de ce moyen de pression.

Devant ces témoignages, la Solideo, Société de livraison des ouvrages olympiques, qui chapeaute les différents chantiers, assure qu'elle met tout en œuvre

pour que les chantiers des JO soient « un événement exemplaire en matière économique et sociale ».

La seule chose exemplaire, sur ces chantiers comme dans d'autres secteurs, ne vient pas des patrons et des donneurs d'ordres. Elle vient de ces travailleurs, qui refusent de subir l'exploitation sans limite que voudraient leur imposer les rois du béton, avec l'aide des services de l'État.

Nadia Cantale



Chantier du village olympique.

Macron ne perd pas son but de vue

Il n'y a pas si longtemps, en réponse aux critiques contre l'organisation de la Coupe du monde au Qatar, Macron disait qu'il ne fallait pas mélanger le sport et la politique.

S'il va voir sur place la demi-finale de la Coupe du monde le 14 décembre, n'y voyez donc aucune tentative de récupérer pour lui-même un peu de la popularité de l'équipe de France : c'est juste pour l'amour du sport !

Palmarès d'exploiteurs

Suspense insoutenable : pendant quelques heures, Bernard Arnault, propriétaire de LVMH et première fortune française, est devenu première fortune mondiale, devant Elon Musk, avant que ce dernier ne revienne en pôle position.

Cela ressemble à un classement sportif, sauf que les sportifs n'exploitent personne. Les fortunes des milliardaires, elles, sont le fruit du travail de milliards d'individus partout dans le monde. Autant de femmes et d'hommes qui auraient intérêt à faire tomber ces parasites, pour construire un monde dans lequel on ne mesurera pas les gens en fonction de l'épaisseur de leur fortune.

Propos zemmouriens : balle puante

Après la qualification du Maroc pour la demi-finale du Mondial, les propos anti-arabes et antimusulmans se sont multipliés en France.

Zemmour s'est ainsi indigné du fait que des Franco-Marocains « censés être français » célébraient la victoire du Maroc. « Ça finit en émeute », a-t-il soutenu sans rire, en ajoutant : « Comment réagiraient les Marocains si des milliers de Français célébraient leur victoire à Marrakech ? Zemmour a également

dénoncé le fait que l'équipe de France compte plusieurs joueurs noirs. Sur le fond, Jordan Bardella, le président du RN, ne pense pas autre chose. Quand il salue sur Twitter la réussite de l'équipe de France face à l'Angleterre, il célèbre Olivier Giroud et Didier Deschamps, mais pas Aurélien Tchouaméni,

pourtant buteur, mais qui n'a pas la bonne couleur de peau.

À Fréjus, dans le Var, le maire David Rachline (RN) et le président de l'agglomération Frédéric Masquelier (LR) ont été plus loin, en annonçant suspendre les subventions aux associations du quartier populaire de La Gabelle. Ses habitants auraient eu le tort de célébrer trop bruyamment la

qualification du Maroc en quarts de finale, avec des feux d'artifice. Parmi les sanctionnés, figure ainsi une association de soutien scolaire et un projet de micro-crèche.

On ne sait pas encore qui gagnera le Mondial de football mais, en matière de démagogie raciste crasse, certains méritent déjà la coupe !

Michel Bondelet

Pesticides : condamnation dérisoire pour Bayer-Monsanto

La firme Bayer, qui a racheté Monsanto, vient d'être condamnée à indemniser un agriculteur intoxiqué par un de ses herbicides, le Lasso, pour un montant de 11 135 euros. Après quinze ans de bataille judiciaire, cette décision du tribunal est comme un dernier crachat à la figure de l'agriculteur.

Paul François, agriculteur en maïs, blé et colza dans les Charentes, avait été intoxiqué en 2004. Après un épandage au Lasso, il voulait vérifier que la cuve qui avait contenu le désherbant était bien nettoyée. Or l'eau et la chaleur avaient transformé ce qui restait de produit en un gaz qu'il a inhalé pendant à peine quelques secondes. Cela a suffi pour qu'il tombe dans le coma et doive être hospitalisé quelques jours. Cinq mois plus tard, les comas se sont répétés avec des maux de

tête intenses. Il a dû être hospitalisé plusieurs mois. Une tumeur à la thyroïde a été détectée. Aujourd'hui, ses maux de tête n'ont toujours pas disparu. Mais sa maladie a été reconnue comme maladie professionnelle.

Des dizaines de milliers d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles sont sans doute victimes de l'utilisation de ces produits toxiques. L'association qu'a créée Paul François a déjà rassemblé plus de 1 000 dossiers. Comme l'agriculteur l'explique bien, il avait

commencé à travailler dans les années 1970 sans produit chimique. À l'époque, le désherbage se faisait par un travail manuel difficile et les herbicides chimiques étaient apparus comme une vraie solution. Cela aurait pu être le cas si les produits commercialisés l'avaient été avec précaution. Mais les firmes et les organismes sanitaires censés les contrôler ont laissé passer des poisons, en les couvrant de leur autorité.

Quand Bayer a racheté Monsanto, les dirigeants du groupe ont annoncé publiquement qu'ils avaient provisionné des milliards de dollars pour faire face à tous les procès intentés par des victimes de l'utilisation des herbicides et pesticides



L'agriculteur Paul François.

toxiques, dont le Lasso et surtout le fameux Roundup contenant du glyphosate. Ces moyens financiers énormes ont permis aux firmes de payer des armées d'avocats pour ne pas avoir à assumer les dégâts sanitaires causés par leurs produits, et pour pouvoir continuer à les produire et les vendre.

Le Lasso a été interdit au Canada en 1987, au Royaume-Uni et en Belgique en 1992, puis en France en 2007 et le combat de Paul François n'y est pas pour rien. Mais ce produit

continue à être produit et vendu, notamment en Asie. Quant au glyphosate, qui est classé comme produit cancérigène par l'Autorité européenne de sécurité des aliments, il n'est toujours pas interdit en France. Pourtant, en Californie, un jardinier atteint d'un cancer du sang après avoir utilisé du glyphosate a obtenu plusieurs dizaines de millions de dollars d'indemnités versées par Monsanto après un accord à l'amiable, sorte d'aveu de la firme quant à la toxicité de son produit.

Pierre Royan

Lycée Voillaume – Aulnay-sous-Bois : à l'abandon

Sans l'alerte lancée par les élèves et les enseignants du lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois sur la vétusté de leur établissement et le froid qui y règne, rien ne certifie que le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, et la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, se seraient déplacés pour constater les

problèmes, à défaut de vouloir les résoudre.

Ce lycée, le plus grand de la Seine-Saint-Denis avec 2 400 élèves, est en effet dans un état déplorable : pannes de courant à répétition obligeant les élèves à noter leurs cours à l'aide des lumières de leurs téléphones, morceaux de plafond qui s'effondrent,

portes inexistantes dans les WC, fenêtres non étanches, etc. Et maintenant, le froid s'installe dans les classes, la température de certaines ne dépassant pas les 14 °C, et seulement 7° dans le gymnase.

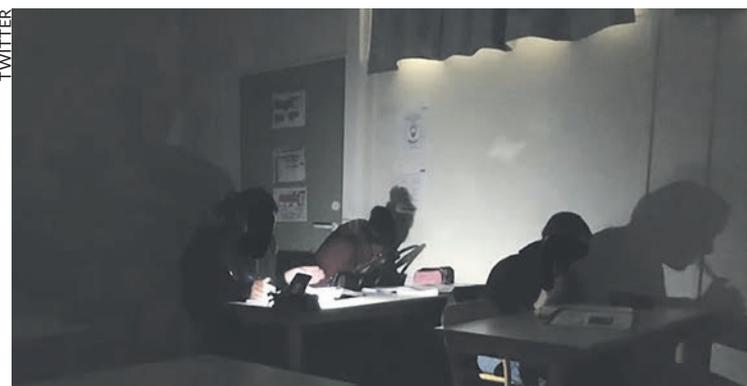
Pour les enseignants comme pour les élèves, la comparaison est vite faite avec l'état des grands lycées

parisiens dans lesquels étudient en majorité les enfants de la bourgeoisie. Il n'est même pas imaginable qu'un seul d'entre eux soit laissé dans un tel état d'abandon. « On ne vous intéresse pas ? », a lancé une enseignante.

La Seine-Saint-Denis est le département de la région parisienne laissé pour compte, celui qui accumule

le plus de difficultés, qu'il s'agisse des emplois, des logements ou des investissements culturels et sportifs pour les habitants, dont les jeunes. Et les crédits sans cesse réduits permettent de moins en moins d'embaucher des éducateurs ou de leur offrir des activités attractives.

Marianne Lamiral



Salle de cours à Voillaume.

Une visite pour quoi ?

Entre le ministre qui a passé son temps à « découvrir les problèmes », Valérie Pécresse qui « n'était pas au courant », et le rectorat qui « va voir ce qu'il peut faire », les enseignants et les élèves ont bien compris que, sans la poursuite de leur mobilisation, rien ne

changera. Ils ont reçu le soutien d'une délégation des professeurs du lycée Jean-Zay voisin, venus avec leur propre album photo de salles aux murs couverts de moisissures, des fenêtres qui ne s'ouvrent plus depuis des décennies, des peintures non refaites

depuis plus de trente ans et la température à 14° mesurée le matin même.

Au lycée, on apprend de nombreuses choses, y compris le mépris social de cette société pour les enfants des classes populaires.

Correspondant LO

Caisse d'allocations familiales : la chasse aux pauvres

Plusieurs associations ainsi que des employés dénoncent l'utilisation d'un algorithme censé détecter les erreurs et surtout la « fraude » dans le versement de prestations aux allocataires.

Afin de débusquer ceux qui percevraient indûment des prestations, la CAF a recours au datamining. Cette technique numérique de statistiques prédictives, en croisant différentes

données dans plusieurs administrations, est censée identifier les risques de fraude. Ainsi, chaque allocataire se voit attribuer une note, comprise entre 0 et 1, en fonction de la probabilité

d'être un fraudeur.

Les contrôles sont dorénavant orientés en fonction de ladite note. L'algorithme ciblerait plus particulièrement les personnes précaires. En effet, plus une personne percevrait d'allocations différentes (APL, prime d'activité, AAH...), plus sa note serait mauvaise, entraînant un risque accru de contrôle.

Afin de convaincre les employés de se lancer dans cette traque, la direction de la CAF prend désormais en compte dans le calcul de leurs primes d'intéressement le nombre de fraudes ou d'erreurs relevées par les agents.

Selon l'aveu même de la cour des comptes, pour l'année 2021, les fraudes ne

concernaient que 0,39 % des prestations versées par la CAF, soit seulement 309 millions d'euros.

Les vrais fraudeurs sont connus et identifiés : la même cour estime que, du côté des patrons, la fraude aux cotisations sociales est comprise entre 7 et 25 milliards par an.

David Mencas

Cimenterie attaquée : comment mettre les pollueurs à la raison ?

La cimenterie Lafarge de Bouc-Bel-Air, près de Marseille, a été attaquée samedi 10 décembre par un groupe d'activistes écologistes. Ils y ont endommagé l'incinérateur, dégradé des véhicules et éventré des sacs de ciment. Il n'en a pas fallu plus pour que la direction de Lafarge parle d'action criminelle.

À Bouc-Bel-Air, les fours de la cimenterie ont été longtemps alimentés par des pneus et des déchets industriels, polluant l'atmosphère. L'action qui les a visés n'est que la dernière d'une longue liste car, ces dernières années, les installations des cimentiers, principaux pollueurs du pays, ont été la cible de groupes comme Extinction rebellion. Cette opération a certes pu choquer les travailleurs du site, dont les organisateurs de l'action ne se souciaient nullement, mais il faut toute l'audace des patrons d'un groupe comme Lafarge pour oser parler de terrorisme à ce sujet, et pour se poser en protecteurs des salariés.

En matière de terrorisme, Lafarge n'a jamais hésité à travailler la main dans la main avec des groupes terroristes et des institutions étatiques qui ont commis bien d'autres crimes que quelques dégâts matériels sans grande conséquence. Entre 2013 et 2014, le groupe a financé l'organisation État islamique en Syrie pour pouvoir continuer à y exploiter son usine. L'ayant reconnu devant la justice américaine, Lafarge s'en est tiré avec une amende de 778 millions de dollars. En France, il est actuellement mis en examen pour complicité de crime contre l'humanité pour la même affaire. C'est ce genre de faits, bien réels, que les dirigeants

de Lafarge voudraient faire oublier en criminalisant l'action du 10 décembre.

De leur côté, les militants qui ont revendiqué cette action affirment sur les réseaux sociaux : « *Détruire les infrastructures qui rendent possible la pollution est la seule option pour rendre le monde à nouveau désirable.* » Malheureusement, pour Lafarge, comme pour tous les trusts capitalistes, ces destructions ne sont que des faux frais, exactement comme les amendes qu'ils risquent d'avoir à payer à l'occasion d'une de leurs opérations, et qui ne les empêchent pas de récidiver. Les calculs de leurs dirigeants n'obéissent qu'à la loi du profit. Les pétroliers polluent les océans et les deltas des grands fleuves africains, les fabricants d'ordinateurs utilisent des minerais extraits par des enfants gardés par des voyous armés dans les mines du Congo, les



Pendant l'action des écologistes.

banques honorables ayant pignon sur rue à Paris, Londres ou Francfort financent leurs activités et, dans une économie dont tous les pans sont inexorablement imbriqués, tous les trusts de la planète en profitent.

Alors, on peut comprendre les militants qui veulent « *détruire les infrastructures qui rendent possible la pollution* » mais, à part la publicité ainsi faite à leur action, celle-ci ne mène nulle part. Ce ne sont pas ces infrastructures qu'il faut détruire, mais cette

forme d'organisation de l'économie dans laquelle n'importe quel possesseur de capitaux peut s'arroger le droit de détruire une partie de la planète pour en faire son profit. Lutter aujourd'hui pour rendre le monde « à nouveau désirable » implique de lutter pour renverser le capitalisme, s'emparer des moyens de production et pour que les travailleurs les fassent fonctionner sur le seul critère de l'intérêt général, dont l'écologie est un des éléments.

Daniel Mescla

CPF : l'arnaque vient d'en haut

Un amendement a été glissé dans le projet de loi de finances, dans le but de faire payer un reste à charge aux salariés souhaitant bénéficier de leur compte personnel de formation (CPF). Au prétexte de responsabiliser les demandeurs de formation, l'État entend donc les faire payer.

Une réforme du précédent gouvernement Macron avait transformé en euros les quelques heures de CPF – 24 heures par année de travail. Suivant son niveau de qualification, chaque salarié avait droit, au bout de dix années d'emploi, à une misérable cagnotte pour la formation, variant de 5 000 à 8 000 euros.

Ce nouveau système ne permet pas plus que l'ancien de financer une véritable formation qualifiante. Il a par contre donné l'occasion à toutes sortes d'escrocs de détourner des millions d'euros, sous le couvert de pseudo-organismes de formation. Les salariés souhaitant bénéficier d'une formation leur remettaient leurs codes

d'accès et leur cagnotte CPF était ainsi vidée, sans aucune formation en échange. D'autres pseudo-formateurs se sont spécialisés dans l'offre de formations à la création d'entreprise, totalement ou partiellement factices, pour empocher l'argent des CPF.

Depuis, le gouvernement a interdit le démarchage auprès des salariés et radié un certain nombre de faux prestataires de la liste des organismes et des formateurs enregistrés. Mais, à son goût, trop de salariés s'inscrivent encore à des formations, et il pointe un coût trop élevé et une envolée des dépenses de France Compétences, l'organisation qui gère la formation continue et l'apprentissage.

L'argent mis sur le compte personnel de formation est pourtant le produit du travail des salariés, dont ils devraient pouvoir disposer librement. Mais, quand il s'agit de voler les travailleurs, le gouvernement ne s'arrête pas à si peu.

Nadia Cantale

Françoise Millot

Notre camarade Françoise Millot est morte subitement mercredi 7 décembre. C'est une lourde perte humaine et militante, car Françoise était la révolte, l'enthousiasme même.

Depuis qu'elle avait rejoint Lutte ouvrière alors qu'elle était lycéenne, dans les années 1970, elle n'a jamais cessé de défendre les idées communistes autour d'elle, quel que soit le lieu, quelles que soient les circonstances.

Enseignante de lettres modernes, elle a été de tous les combats contre les suppressions de postes, contre la dégradation des conditions d'enseignement et contre les attaques visant les retraites. Elle était de toutes les grèves et manifestations.

Ces presque trente dernières années, pendant lesquelles elle a vécu et milité à Calais, elle a participé activement à la présence de notre courant politique dans cette région. Plusieurs fois tête de liste Lutte ouvrière aux élections municipales, elle a entraîné avec elle des travailleuses et des

travailleurs des quartiers populaires. Avec l'aide de travailleurs de l'hôpital, elle éditait un bulletin *Lutte ouvrière*.

Confrontée au problème politique de la montée des idées de l'extrême droite, à la propagande anti-migrants et aux attaques directes de l'État et de la mairie contre les migrants et contre les associations qui leur venaient en aide, elle leur a toujours manifesté une solidarité active et chaleureuse. Et surtout, avec courage et détermination, Françoise a réussi à maintenir vivantes les perspectives communistes, internationalistes, c'est-à-dire la lutte contre les divisions et l'idée politique de l'unité de la classe ouvrière, par delà les frontières.

Françoise était une grande dévoreuse de livres, de films, de documentaires,



de voyages. Elle aimait apprendre et transmettre avec énergie ce qu'elle avait appris. Beaucoup de nos jeunes camarades se souviennent d'elle faisant visiter le musée de la dentelle à Calais ou d'exposés sur la lutte de classes sous l'Égypte des pharaons, ou de son livre sur les Philosophes des Lumières.

Son dynamisme, les discussions enflammées avec elle, sa chaleur humaine et son rire franc vont nous manquer. Mais son combat politique continue.

Union européenne : barbelés et matraque contre les migrants

Jeudi 8 décembre, une dizaine d'ONG ont fait paraître la deuxième édition du Livre noir des refoulements qui répertorie les violences infligées aux migrants aux frontières de l'Union européenne.

Les 25 000 migrants concernés par les témoignages font la chronique des violences endurées pour trouver asile. Dans les Balkans ou en Europe de l'Est, pour dissuader de passer une frontière ou de la repasser après un refoulement, les réfugiés subissent des « passages à tabac extrêmes et prolongés, le rasage de la

tête, des déshabillages forcés, des agressions sexuelles, des attaques de chiens et avec des armes à décharge électrique, entre autres », selon le bilan qu'ont présenté les coauteurs du Livre noir. Alors que depuis le début de l'année 2022 le nombre de réfugiés est à nouveau en augmentation après un ralentissement lié à l'épidémie de Covid 19,

les violences sont devenues systématiques. Ainsi, les images de réfugiés mis dans des cages à la frontière de la Bulgarie et de la Turquie, filmées par *Le Monde* et un collectif de médias européens, ont suscité une forte émotion après leur diffusion le 8 décembre.

Cette barbarie est assumée par l'Union européenne et Frontex, son service de garde-frontières, complice des refoulements de réfugiés, en particulier à la frontière entre la Grèce

et la Turquie où plusieurs migrants ont trouvé la mort après avoir été retrouvés nus. Mais la barbarie n'est pas seulement le fait des gardiens armés, ceux de Frontex ou ceux des différents pays que les migrants cherchent à traverser avant d'atteindre la destination finale de leur choix. Elle est aussi celle des dirigeants des pays se prétendant civilisés et démocratiques. Après le sordide bras de fer entre l'Italie et la France pour l'accostage de l'*Ocean*

Viking et de quelques dizaines de réfugiés, l'Union européenne se divise à nouveau sur les « quotas » de réfugiés à accueillir.

Après leur périple en mer ou sur terre, au risque de leur vie, les réfugiés sont reçus en Europe à coups de matraque, avec des sévices et des enfermements. Derrière les tortionnaires en uniforme, il y en a d'autres : les dirigeants d'une Union européenne qui se divise et se verrouille.

Boris Savin

Beauvais : une situation scandaleuse



Dans le cadre de la Journée mondiale des migrants, le comité Solidarité migrants de Beauvais organise vendredi 16 décembre à 17 h 30 rue Saint-Pierre une manifestation de protestation contre le sort scandaleux qui leur est réservé.

Le 6 décembre, quatorze personnes, neuf femmes et cinq enfants entre 5 et 13 ans, attendaient à la gare de Beauvais le passage du Samu social dans l'espoir d'être hébergées pour la nuit. Les hommes, eux, n'y ont pas droit. Chaque nuit, des jeunes scolarisés sont envoyés dormir dans les rares places d'hébergement du département de l'Oise : certains à Creil ou Compiègne,

à une heure de route. Le lendemain, ils doivent être à l'école à 8 h 30. Ils arrivent le ventre vide, et, heureusement, des enseignants s'organisent pour leur assurer un petit déjeuner.

Les hommes ne sont pas les seuls à dormir dans la rue. C'est arrivé récemment à une jeune femme enceinte, échouée sur un banc du square de la gare. Une jeune fille de 17 ans, expulsée d'un foyer de l'Aide sociale à l'enfance, l'ASE, après un test osseux – à la fiabilité plus que douteuse – selon lequel elle aurait dépassé l'âge couperet de 18 ans, risque bien de subir le même sort. Pour l'instant, une chaîne de solidarité

s'organise pour lui assurer un toit nuit après nuit, en attendant que son dossier soit réexaminé.

Un jeune homme qui, ayant trouvé du travail, n'avait pas eu de paye, est allé réclamer son dû à son patron. Il a obtenu un violent coup de poing. Il lui a fallu du courage pour oser porter plainte.

Cela se passe dans une ville ordinaire de la 7^e puissance mondiale, fief du marchand d'armes milliardaire Dassault et de l'ex-ministre fortunée Cayeux. Autant de raisons d'être révolté et de manifester avec le comité Solidarité migrants.

Correspondant LO

Solidaires des migrants : manifestons le 18 décembre !

À l'occasion de la Journée internationale des migrants, le 18 décembre, de nombreuses associations, dont les collectifs de sans-papiers, appellent à des manifestations.

Dans un contexte où les idées d'extrême droite se font entendre de plus en plus fort, alors que le gouvernement, sous prétexte de sécurité, organise la chasse aux migrants et à ceux qui les aident, il est indispensable d'affirmer l'internationalisme du mouvement ouvrier.

Quelles que soient leur nationalité, leur origine ou leur couleur de peau, qu'ils viennent d'arriver ou qu'ils soient ici depuis longtemps, soient les travailleurs forment une seule classe ouvrière, une force qui, si elle ne se laisse pas diviser, est capable de renverser ce système d'exploitation de plus en plus pourrissant.

Lutte ouvrière appelle à participer aux manifestations organisées le 18 décembre. À Paris, le cortège partira de la Porte de la Chapelle à 11 heures.



Hébergement d'urgence : la situation empire

Comme chaque début d'hiver au retour du froid, les associations d'aide aux sans-abris alertent sur l'insuffisance dramatique du nombre de places dans les centres d'hébergement d'urgence. La situation s'aggrave à mesure que la crise économique s'approfondit.

Aujourd'hui la situation

est telle que, dans certains départements, pour être considéré comme « prioritaire », il faut soit être enceinte, soit sortir de la maternité ou encore ne s'être vu proposer aucune solution d'hébergement après trente demandes successives.

Être prioritaire ne signifie pas obtenir une place, loin de là. En

Seine-Saint-Denis, le 28 novembre, 739 demandes de mise à l'abri ont été faites via le 115. Parmi les demandeurs se trouvaient 45 femmes enceintes et une centaine d'enfants de moins de quatre ans. Faute de places disponibles, tous ont passé la nuit dehors.

Dans ce département, le Samu social reçoit entre

1 500 et 2 000 appels quotidiennement et ne peut en traiter que 500. Et combien sont les personnes qui n'appellent plus sachant par expérience qu'aucune solution ne leur sera proposée ? Cela concernerait plus de sept personnes à la rue sur dix selon une enquête réalisée par l'association Interlogement93.

Alors que le nombre de sans domicile fixe, estimé à 300 000 personnes, aurait doublé depuis 2012 et que bien des travailleurs sont aujourd'hui sur un fil, seule la réquisition des logements vacants peut répondre immédiatement à l'urgence de cette situation révoltante.

David Mencas

Iran : malgré la répression, le mouvement continue

Début décembre, alors que les manifestants appelaient à la grève générale, l'État iranien a encore durci la répression. Il a ainsi fait exécuter par pendaison en public plusieurs manifestants accusés de s'en être pris à des agents du régime. Cela n'a pas arrêté la contestation.

Ce durcissement de la répression semble bien être la réponse à la grève générale de trois jours qui s'est déroulée du 5 au 7 décembre. Ainsi, la veille de la grève, le régime avait annoncé que quatre personnes avaient été exécutées par pendaison pour destruction de biens publics et enlèvement, et pour collusion avec les services de renseignement israéliens. Le 5 décembre, alors que les rideaux de nombreux commerces étaient baissés dans une cinquantaine de villes, que la grève semblait suivie dans plusieurs raffineries du pays, le chef de l'Autorité judiciaire

avait confirmé que des peines de mort, 28 selon Amnesty International, avaient été validées par la Cour suprême et que des exécutions auraient lieu prochainement.

Le même jour, le corps des gardiens de la révolution a félicité le pouvoir judiciaire pour sa « fermeté » et l'a invité à accélérer les procédures à l'encontre des manifestants accusés de « corruption sur Terre » ou d'« inimitié à l'égard de Dieu ». Le 8 décembre, Mohsen Shekari, 23 ans, accusé d'avoir blessé un paramilitaire après avoir bloqué la circulation sur une avenue de Téhéran, a été



Rassemblements après l'exécution d'un manifestant.

pendu. Le 12, c'est Majidreza Rahnavard qui l'a été, accusé d'avoir tué deux agents de sécurité.

Ces exécutions se veulent à la fois une démonstration de force à l'encontre des manifestants et un encouragement à destination des supplétifs du régime, notamment les gardiens de la révolution et les miliciens bassidjis, pour qu'ils n'hésitent pas à employer la terreur. Car les condamnations ne sont qu'un aspect de la répression. En trois mois, au moins 450 manifestants sont morts dans les rues du pays, sous les coups et les balles de l'armée et de la police. 18 000 personnes ont

été interpellées. Des centaines subissent la torture dans les prisons du régime.

La répression n'a pas arrêté la contestation. La troisième journée de grève générale en Iran devait être celle des universités, les organisations de jeunesse ayant appelé à en faire une « journée de terreur pour l'État ». Les étudiants avaient reçu mardi 6 décembre un signe de soutien de l'ancien président Mohammad Khatami, qui a été à la tête de l'Iran entre 1997 et 2005. C'est peut-être le signe qu'une partie des dirigeants iraniens hésitent sur la conduite à tenir. Mais cela peut être aussi l'ouverture

d'une voie de garage, un leurre, ce même Khatami ayant estimé, il y a trois semaines, qu'un « renversement du système n'était ni possible ni souhaitable ». Il avait alors appelé les autorisés à « s'autocorriger ».

La jeunesse iranienne révoltée ne peut se fier à ce type de politicien ou à qui promettrait d'opérer quelque changement à la tête du régime. Ce régime de dictature doit être renversé et il peut l'être, si la révolte de la jeunesse trouve des alliés dans le reste de la population et dans la classe ouvrière.

Serge Benham

Pérou : Pedro Castillo destitué

Destitué le 7 décembre, l'ex-président du Pérou, Pedro Castillo, n'est pas le premier à être victime des manœuvres d'une droite parlementaire corrompue. Depuis 2018, quatre présidents avant lui ont subi le même sort.

La vice-présidente, Dina Boluarte, qui succède à Castillo est la sixième en quatre ans à exercer la présidence du Pérou, et la première femme à exercer cette fonction... mais pour combien de temps ?

Dans ce pays où un tiers de la population survit dans la pauvreté tandis que les multinationales pillent les riches

ressources en matières premières, les élections législatives ont lieu avant la présidentielle. Les élus, en majorité de droite et d'extrême droite, ont l'habitude de bloquer les plus petits signes de réformes qui menaceraient leur position et celle de ceux qu'ils servent, riches possédants locaux ou étrangers.

La Constitution de 1993 permet la destitution du chef de l'État pour « incapacité morale ou physique permanente », une formule assez vague pour permettre de l'écartier s'il déplaît au Congrès. Il suffit alors de réunir 87 votes sur 130. Le président, lui, ne peut dissoudre le Congrès que si les députés refusent deux fois la confiance au gouvernement.

Arrivé en tête du premier tour de la présidentielle de 2021, cet enseignant a été dirigeant en 2017 d'une importante grève de l'éducation. Influent dans des régions rurales et proche d'un parti qui se dit marxiste-léniniste, Castillo a sur des sujets comme l'avortement les convictions d'un catholique conservateur. Il s'est retrouvé au deuxième tour face à la fille de Fujimori, un président déchu notamment à cause de sa barbarie contre les populations indiennes et pour avoir livré les richesses du pays aux multinationales. C'est face à cet adversaire au patronyme épouvantail que Castillo a remporté l'élection.

Les promesses de Castillo

comportaient l'abandon de la Constitution de Fujimori, la réforme agraire, des budgets pour l'éducation et la santé, le Pérou ayant été très marqué par la pandémie, une révision des contrats des compagnies minières pour renouer dans le pays 70 % des richesses. Ce n'était que des promesses mais les milieux conservateurs entendaient tout empêcher.

N'appartenant pas au sérail, ce fils de petits paysans, métis à demi-indien, a donc été d'emblée la bête noire d'une classe politique corrompue et raciste, et de conservateurs qui avaient le soutien de l'armée et des dirigeants patronaux. Pas moins de cinq gouvernements se sont succédé, impuissants face aux manœuvres d'un Parlement ultra-conservateur.

Après plusieurs tentatives pour le destituer, la troisième, le 2 décembre, a été la bonne. Tentant le tout pour le tout, Castillo a annoncé le 7 décembre la dissolution du Congrès, un gouvernement d'urgence, des élections anticipées et le lancement d'une Assemblée constituante.

Lâché par son gouvernement, il a été destitué par 101 membres du Congrès pour tentative d'« auto-coup d'État ».

Les États-Unis ont salué aussitôt « les institutions péruviennes et les autorités civiles pour avoir garanti la stabilité démocratique » et l'Union européenne a suivi. Castillo a été incarcéré pour « rébellion et conspiration ». Il demande l'asile au Mexique tandis que des manifestants réclament sa libération.

Castillo rejoint ainsi une liste de dirigeants de l'Amérique latine qui ont été démis, comme par exemple l'ex-président bolivien Evo Morales, lui-même renversé en 2019 par des manœuvres semblables. L'impérialisme et les possédants qui sont ses alliés dans les différents pays d'Amérique latine ne tolèrent guère les dirigeants affichant des velléités de réforme un peu favorables à la population pauvre. À cette véritable guerre, celle-ci devra un jour ou l'autre répondre avec ses propres moyens, en faisant la guerre aux classes dirigeantes et à l'impérialisme.

Jacques Fontenoy



Partisans de Pedro Castillo en colère, à Lima le 7 décembre.

Conférence de Paris : des vautours autour de l'Ukraine

Alors que l'Ukraine subit les destructions de la guerre, Macron a réuni à Paris, les 13 et 14 décembre, une « conférence pour la résilience et la reconstruction de l'Ukraine ». Quarante-six pays, le FMI, la Banque mondiale et l'ONU y étaient représentés.

Les puissances occidentales envoient des armes en Ukraine par convois entiers, elles rejettent officiellement toute discussion avec Poutine sur les conditions d'un cessez-le feu, mais elles se penchent déjà sur la reconstruction. Le terme de « résilience » a certes été ajouté pour montrer que l'urgence du moment est d'aider la population ukrainienne à passer l'hiver malgré la destruction des réseaux électriques, du chauffage et de tant d'infrastructures. La conférence de Paris a dressé la liste des fournitures à livrer en

urgence, des générateurs électriques aux médicaments en passant par des poêles à bois. Les participants ont promis quelques dizaines de milliards de dollars pour assurer le paiement des salaires des fonctionnaires et les retraites.

Mais ce qui préoccupe vraiment les grandes puissances et les organismes internationaux comme le FMI ou la Banque mondiale, ce n'est pas le sort de la population ukrainienne. Ils veulent déjà savoir qui financera la reconstruction de l'Ukraine, estimée à 350 milliards de

dollars selon la Banque mondiale et à 700 milliards selon le gouvernement ukrainien. Ils discutent des voies et des moyens de faire payer la Russie. La seconde question, encore plus vitale pour eux, est de savoir quelles entreprises vont en profiter.

En accueillant à Paris une telle conférence, qui n'est pas la première du genre depuis neuf mois et qui sera suivie de bien d'autres avant un cessez-le feu, Macron ne cherche pas seulement à exister sur la scène internationale. Il cherche à défendre coûte que coûte les intérêts des capitalistes français. Dans ce but, il a organisé au ministère de l'Économie une rencontre entre les ministres ukrainiens et 500 chefs d'entreprise français prêts à « contribuer à



Séance du Parlement européen.

la reconstruction du pays et investir sur le long terme dans le potentiel de l'économie ukrainienne », selon la communication du ministère.

Ainsi les PDG des grands groupes français du BTP, du ferroviaire, de l'armement, de l'énergie, de la pharmacie, comme Eiffage, Alstom, Dassault, Thales, TotalEnergies, Engie, Servier ou Sanofi étaient conviés à ce pince-fesses. À la question « N'est-il pas cynique de parler de reconstruction quand la guerre fait rage ? », un haut fonctionnaire répond : « Il s'agit de positionner les entreprises sur les futurs appels d'offres le plus tôt possible. » En effet la concurrence va être rude entre capitalistes

occidentaux. Quelle que soit l'agitation diplomatique de Macron, la part du lion reviendra probablement aux capitalistes soutenus par l'impérialisme le plus puissant, celui qui fournit le plus d'armes à l'Ukraine, les États-Unis.

Le cynisme de cette conférence montre bien que l'enjeu de cette guerre est de savoir quelle puissance impérialiste renforcera son influence et sa prédation dans cette partie de l'Europe. Quant aux populations ukrainienne et russe, qui paient aujourd'hui la guerre au prix fort, elles risquent de continuer à en payer durement les suites.

Xavier Lachau

Sommet UE-Balkans : l'Europe conserve ses frontières

Le 6 décembre, lors du sommet UE-Balkans en Albanie, la Croatie a obtenu son entrée à la fois dans l'espace Schengen, censé garantir la libre-circulation des citoyens de l'UE, et dans la zone euro, le 1^{er} janvier prochain.

La Croatie est membre de l'Union européenne depuis juillet 2013. Mais le processus d'intégration était pour autant loin d'être achevé. Dans cette Union européenne, née pour satisfaire les appétits des grands groupes capitalistes, français et allemands en premier lieu, toutes les décisions, petites ou grandes, font l'objet d'intenses

tractations et de négociations interminables, en particulier en ce qui concerne l'élargissement à de nouveaux pays. La Serbie, par exemple, qui a déposé un dossier de candidature en 2009, a dû patienter jusqu'en 2013 pour que lui soit attribué le statut de candidat... encore en cours jusqu'à aujourd'hui. La Turquie, qui s'est portée candidate dès

1987, n'a jusqu'à présent eu que des réponses dilatoires.

La Roumanie et la Bulgarie, déjà membres de l'UE comme la Croatie, se sont vu refuser l'entrée dans l'espace Schengen, certains dirigeants européens, notamment ceux de l'Autriche sous la pression de l'extrême droite, considèrent que ces deux pays risquaient de servir de porte d'entrée pour les migrants empruntant la route des Balkans.

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, les dirigeants européens cherchent à donner des gages aux pays

qui restent depuis des années aux portes de l'UE, pour faire pièce à l'influence américaine grandissante dans la région et aux tentatives de la Russie de se trouver des alliés en utilisant l'arme énergétique. Et, de toute façon, quelles que soient les décisions prises, cette intégration se fera à pas de tortue, si jamais elle se fait, et contre les classes populaires auxquelles des sacrifices seront imposés dans chacun de ces pays.

Que les Croates puissent se déplacer librement dans toute l'Europe est bien la moindre des choses, même

si cela ne remplira pas le réfrigérateur des près de 20 % de la population qui vivent sous le seuil de pauvreté. Tandis que la guerre fait de nouveau rage sur le continent européen, il est plus vital que jamais de rappeler que seuls les travailleurs pourront bâtir une véritable union, les États-Unis socialistes d'Europe, débarrassée des frontières qui dressent les classes populaires des différents pays les unes contre les autres, au seul profit des classes possédantes.

Camille Paglieri

Liberté pour Mumia Abu-Jamal!

Le 16 décembre, lors d'une nouvelle audience, les avocats de Mumia Abu-Jamal vont tenter de mettre fin au déni de justice dont il est victime depuis plus de quarante ans.

Ses soutiens doivent manifester à Philadelphie pour exiger sa libération immédiate et sans condition.

L'enjeu est important car, le 19 octobre, la justice de Pennsylvanie a dévoilé son intention de rejeter le droit d'appel pour un procès en révision de la condamnation de Mumia Abu-Jamal. Cela écarterait plusieurs des preuves de son innocence

et entérinerait les entorses au droit commises à son encontre lors du procès de 1982.

Militant de la cause des Noirs américains, ce journaliste a été injustement accusé en 1981 du meurtre d'un policier blanc dont il n'est pas l'auteur. La justice américaine persiste et signe et elle lui fait payer, comme elle l'a fait contre de nombreux militants noirs

américains, d'avoir relevé la tête et lutté pour l'égalité des droits.

Le comité international de soutien, qui associe en France de nombreuses organisations, dont Lutte ouvrière, invite tous ceux que révolte le maintien en prison de Mumia, dans des conditions où même ses droits à des soins attentifs sont bafoués, à adresser un message à la juge Lucretia J. Clemons, en charge de l'ultime recours dont il dispose pour faire reconnaître son innocence.

Jacques Fontenoy



Le site du Collectif Libérons Mumia – www.mumiabujamal.com – propose une lettre en pdf à remplir à envoyer à la juge Clemons, souhaitant que celle-ci soit inondée de protestations du monde entier.

Mondial de la corruption : le Qatar marque un but

Une affaire secoue le Parlement européen : Eva Kaïli, eurodéputée du Parti socialiste grec et vice-présidente du Parlement, est accusée de corruption au profit du Qatar.

L'affaire fait du bruit et met en cause, entre autres, des parlementaires ou ex-parlementaires et des proches de la principale accusée.

Une surveillance précoce, des perquisitions et le père de la députée pris en flagrant délit avec une valise bourrée de billets : tous les ingrédients d'un mauvais feuilleton policier ont été réunis. L'ex-vice-présidente, outre la perte de son poste, se retrouve écrouée ainsi que trois compères, tous accusés d'appartenance

à une organisation criminelle, blanchiment d'argent et corruption.

Institutions et médias dénoncent ce scandale, discutent sur la nécessité d'instituer encore plus de surveillance, par des organismes intègres et indépendants. Ils seraient censés identifier les mauvais sujets qui peuvent succomber aux pétrodollars de pays où la corruption est un mode de fonctionnement.

C'est passer sous silence ou même justifier, comme certains médias, le

rôle quotidien des lobbys des entreprises, et non des moindres, comme les industries pharmaceutiques, pétrolières, minières, dont l'activité ne se distingue pas vraiment de celle des corrupteurs qataris envers les parlementaires. Mais ceux-là sont plus ou moins légalement installés au Parlement européen et encore plus dans les couloirs de la Commission européenne qui, elle, décide des lois.

Pour obtenir le vote ou la disparition d'un projet de loi qui désavantage ces grands groupes, c'est le poids économique qui compte, comme le prouve le renvoi aux calendes grecques de



Le Parlement européen.

l'interdiction de substances chimiques dans les produits de grande consommation, sous l'influence de BASF, Bayer, etc.

Eva Kaïla a, semble-t-il, empoché directement des liasses de billets, en échange de curieux discours exaltant la marche du Qatar vers la démocratie.

Cette lamentable corruption à la petite semaine lui vaut la prison.

Le lobbying ouvert qui fait visiblement partie de l'activité normale d'eurodéputés attentifs aux intérêts économiques des capitalistes européens, lui, continue.

Sylvie Maréchal

Gens de mer : la régression sociale en marche

Des représentants de syndicats de pêcheurs venus du monde entier se sont réunis à Amsterdam début décembre. Reprenant les évaluations de l'Organisation internationale du travail, ils ont dénoncé le sort des 128 000 marins maintenus de force en service sur des navires hors-la-loi, et celui des 24 000 qui ont péri en mer l'an passé, légaux et illégaux confondus.

Le travail forcé n'est pas réservé aux bagnes flottants des îles Andaman, du canal du Mozambique ou du golfe de Guinée. Aujourd'hui 55 % des marins des bateaux de pêche britanniques sont des migrants, dont les paies et les droits sont restreints et dont les horaires de travail sont supérieurs à ceux de leurs collègues européens. Nombre d'entre eux, de plus, évoquent des mauvais traitements.

Le gouvernement irlandais, de son côté, aurait promis d'abroger un jour la

disposition qui permet aux armateurs de ce pays d'embaucher des matelots migrants à tarif réduit et à des horaires sans limite. Pour l'heure, cette loi est toujours en vigueur.

Les marins des ferries, qui sont des dizaines de milliers en Europe, sont également attaqués. La compagnie P & O Ferries, qui avait licencié 800 marins protégés par les lois britanniques pour en embaucher d'autres sans aucun droit, a été absoute par les tribunaux. Ses concurrents aussi

bien que les organisations syndicales estiment qu'elle a ainsi réduit de 80 % sa masse salariale. P & O impose désormais aux marins de rester quatre mois à bord sans repos, contre deux semaines auparavant, pour des salaires divisés par deux, si ce n'est quatre. Et qui sait si même cette clause est respectée ?

De leur côté, les armateurs français demandent depuis des mois une intervention des pouvoirs publics pour contrer, disent-ils, un dumping social. Ils prétendent évidemment défendre les conditions de travail des marins et les conditions de transport des voyageurs. Mais ils défendent en fait leurs parts de marché, et les marins auraient bien tort de leur faire confiance.

La quasi-totalité des armateurs européens, comme leurs collègues et concurrents des autres continents, ont depuis longtemps passé par-dessus bord les lois soumettant les équipages au droit du travail du pays de la compagnie. Soit les bateaux sont immatriculés dans des paradis fiscaux, sans impôts ni droit du travail, soit le pays de pavillon crée un registre spécial, avec diminution d'impôts et accommodements sociaux. La France a ainsi créé en 2005 le Registre international français, RIF, qui exonère les armateurs de bien des soucis. C'est bien sûr le pavillon des navires de la CMA-CGM, l'entreprise française la plus rentable en 2021, plus généreuse en cocoricos qu'en paiement d'impôts. Ceux, comme Brittany Ferries, qui restent sous pavillon dit Métropole-DOM, et sont donc tenus d'embaucher des marins communautaires au tarif légal, compensent cette folle générosité en vivant sous perfusion constante d'argent public.

La plus grande partie des ferries européens, dans la Manche, la mer du Nord, la Baltique et la Méditerranée, sont déjà sous pavillon de complaisance. Ainsi les ferries suédois et polonais qui font la navette entre ces deux pays, sont tous sous pavillon chypriote. Ces bateaux ont besoin d'un

équipage relativement nombreux, pour la manœuvre, l'embarquement des véhicules, le service à bord. Réduire les frais de main-d'œuvre permet donc d'augmenter rapidement la rentabilité de la compagnie. P & O n'a fait que pousser au bout cette logique. Tous les autres voudront suivre et tous les gouvernements, à l'instar de celui de feu Sa Gracieuse Majesté, finiront par bénir le vandalisme patronal.

Le secrétaire d'État à la Mer du gouvernement français, par exemple, a participé cet automne à de nombreuses réunions, multiplié les déclarations en défense des droits des marins et surtout de ceux des armateurs français, mais n'a, à ce jour, strictement rien fait d'autre que de continuer à adapter le RIF aux besoins des armateurs.

Les conditions de travail des marins européens, comme celles de tous les autres travailleurs, sont ainsi de plus en plus poussées vers celles de leurs frères des pays pauvres. Non pas, comme le disent les défenseurs des frontières et des privilèges, parce que les pauvres tentent de gagner la riche Europe. Mais parce que les capitalistes de la riche Europe se battent entre eux et contre les travailleurs pour devenir plus riches encore.

Paul Galois



Les 24 et 25 novembre 1912, le congrès de Bâle de l'Internationale socialiste

Le congrès de la Deuxième Internationale, initialement prévu à Vienne en 1913, fut avancé d'un an devant le risque que la première guerre des Balkans se transforme en guerre mondiale. Il eut lieu à Bâle, en Suisse, les 24 et 25 novembre, réunit 550 délégués de 23 pays et se consacra à « la situation internationale et l'accord pour une action contre la guerre ».

L'ouverture du congrès fut précédée de manifestations contre la guerre, partout où les organisations du mouvement ouvrier étaient en capacité d'en organiser. Il fut l'occasion d'un meeting de 10 000 personnes contre le militarisme et la folie meurtrière qui menaçaient, résultats de l'exacerbation des rivalités entre grandes puissances impérialistes.

La guerre des Balkans

La planète avait été partagée, au bénéfice en particulier de la Grande-Bretagne et de la France. D'autres États tels que l'Allemagne cherchaient à conquérir des territoires et se heurtaient à la mainmise de ces impérialismes repus. Chaque conflit qui opposait les différents pays capitalistes, directement ou non, menaçait d'être l'étincelle déclenchant un conflit mondial.

La première guerre des Balkans de 1912 résulta du jeu des impérialismes face à la révolte des différents peuples qui cohabitaient sous le joug de l'Empire ottoman et de l'Empire austro-hongrois. Entre 1815 et 1912, une série de guerres aboutit à la formation d'États indépendants aux dépens de l'Empire ottoman.

Les nouveaux États de Grèce, Serbie et Roumanie se disputaient ses derniers lambeaux et se contestaient leurs frontières. Chacun était soutenu par l'Empire austro-hongrois ou russe ou une puissance européenne. En 1912, la Serbie et la Bulgarie, rejointes par le Monténégro et la Grèce, avec la caution de la Grande-Bretagne, s'allièrent et repoussèrent l'armée ottomane jusqu'aux portes d'Istanbul, alors Constantinople. Du fait des alliances contractées par chaque protagoniste, la guerre menaçait de se généraliser en impliquant directement les pays impérialistes. Ce ne fut pas le cas mais deux ans plus tard, le 28 juin 1914, l'assassinat du couple héritier du trône austro-hongrois par un nationaliste serbe allait donner le signal de la Première Guerre mondiale.

L'Internationale et la guerre

En 1912, l'Internationale regroupait un grand nombre de partis ouvriers ayant une réelle influence, et aussi des syndicats. Ces partis avaient des députés, tenaient des mairies, organisaient les travailleurs de multiples façons et jouaient un rôle de premier plan

dans leur vie sociale.

L'Internationale avait pour programme le renversement de la société capitaliste et l'instauration d'une société socialiste dirigée par les travailleurs. Elle apparaissait comme un pôle capable de contrecarrer la politique de la bourgeoisie et d'opposer l'unité et la fraternité de la classe ouvrière aux rivalités nationales. D'ailleurs, face au conflit des Balkans, les petits partis serbe, bulgare et roumain prirent position contre la guerre et contre leur gouvernement malgré la répression. Les députés serbes refusèrent de voter les crédits de guerre.

Les partis socialistes défendaient la suppression de l'armée de métier et le désarmement. La guerre qui avait opposé, en 1904, la Russie et le Japon, avait suscité des débats bien plus concrets, d'autant que la défaite de la Russie avait débouché sur la révolution de 1905 suivie de vagues de grèves dans les pays impérialistes européens.

En 1907, lors du congrès de Stuttgart, les débats avaient laissé apparaître des désaccords profonds. Le député social-démocrate allemand Noske qui, quelques années plus tard, allait réprimer dans le sang la révolution allemande, déclara devant ses pairs qu'en cas de guerre les ouvriers socialistes devraient défendre leur patrie, montrant qu'une fraction minoritaire se plaçait déjà sur ce terrain. Les positions conquises par les partis socialistes dans les métropoles impérialistes, dans le contexte de l'amélioration du niveau de vie d'une partie de la population, favorisaient l'intégration d'une fraction de la classe ouvrière et de ses représentants dans la société bourgeoise. Bien que combattu et désavoué au sein de l'Internationale, le réformisme gagnait du terrain.

Une fraction des militants mettaient leurs espoirs dans la grève générale, convaincus que l'Internationale aurait le pouvoir d'arrêter la mobilisation guerrière. Les représentants de



L'affiche du congrès.

l'aile la plus radicale de l'Internationale, entre autres Rosa Luxemburg et Lénine, défendaient l'idée que les travailleurs devraient retourner leurs armes contre leurs propres dirigeants. La résolution finale du congrès de 1907 avait repris les formulations de Lénine : « *Au cas où la guerre éclaterait néanmoins, les socialistes ont le devoir de s'entremettre pour la faire cesser promptement et d'utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter la chute de la domination capitaliste.* »

En 1912, le Congrès de Bâle confirma cette position et les délégués se séparèrent sur le slogan « guerre à la guerre. »

La pression réformatrice

Pourtant, deux ans plus tard, en 1914, face à la généralisation du conflit, non seulement la Deuxième Internationale resta paralysée mais la plupart de ses dirigeants se rallièrent à l'union sacrée derrière leur

gouvernement. La majorité des députés vota les crédits de guerre, et des dirigeants socialistes devinrent ministres, en France par exemple.

Des militants restés révolutionnaires, dont les dirigeants allemands Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, le parti bolchévique et d'autres, ne sombrèrent pas dans le chauvinisme. La trahison de la majorité des dirigeants des partis sociaux-démocrates européens révélait leur adaptation au capitalisme alors que le développement de celui-ci et l'enrichissement de la bourgeoisie européenne par l'exploitation du reste du monde avaient rendu possible, pendant quelques années, la distribution de quelques privilèges à une partie des travailleurs et de leurs représentants politiques et syndicaux.

La minorité restée révolutionnaire allait être à l'origine de la constitution des partis communistes et de la troisième internationale, l'Internationale Communiste.

Inès Rabah



Ouverture du congrès de Bâle, le 24 novembre 1912.

Go Sport : emplois menacés par le repreneur

Démissions abruptes de cadres dirigeants, alerte des commissaires aux comptes, convocation de la direction par le tribunal de commerce : les signaux d'alarme s'accumulent ces dernières semaines, inquiétant les 2 160 salariés des magasins de la chaîne Go Sport.

Ces 223 magasins ont été vendus pour un euro il y a un an par le groupe Rallye, propriété du financier Jean-Charles Naouri, à la Financière immobilière bordelaise de Michel Ohayon. Derrière cet arrangement entre capitalistes, il y a les 55 millions d'euros de prêts garantis par l'État qui ont été obtenus par Go Sport.

Or Ohayon a aussi été le repreneur des magasins Camaieu, chaîne d'habillement qu'il a menée à la liquidation cet été après avoir siphonné sa trésorerie, envoyant les 2 100 salariés à Pôle emploi en octobre.

Les travailleurs ont donc toutes les raisons de se méfier des conséquences du transfert de 36 millions

d'euros des caisses de Go Sport vers celles de la Financière immobilière bordelaise, tant Ohayon est habitué à racheter et pomper les liquidités avant de jeter les entreprises et les emplois qui vont avec.

Puisque la propriété privée capitaliste est sacrée, cet enrichissement menant à la destruction de pans de l'économie est légal. Les salariés n'ont aucune raison d'accepter de se laisser dépouiller de leur gagne-pain sans se défendre.

Lucien Détroit



Legrand – Limoges : un grand patron et ses soutiens

C'est le branle-bas de combat chez les responsables politiques et dans tout le gratin bourgeois limousin depuis que Benoît Coquart, le PDG de Legrand, géant mondial de l'équipement électrique, coté au CAC 40, a écrit à la direction de la SNCF son « exaspération » devant les problèmes de liaison ferroviaire entre Paris et Limoges.

Se plaignant d'un « manque de considération » envers Legrand, il menace de délocaliser le siège social et toutes les équipes de relation clientèle à Paris, si les suppressions de trains à des horaires qui conviennent à l'entreprise ne sont pas annulées, et si des travaux d'ampleur ne sont pas réalisés sur la ligne, afin que ses clients et ses cadres ne soient pas sans cesse touchés par les incidents, les retards, etc. Et pour apporter leur soutien à Legrand, les élus de tout bord et la plupart des chefs d'entreprises limougeautes appellent à une manifestation lundi 12 décembre devant la gare de Limoges, à laquelle ils invitent la population !

Depuis des décennies, la ligne ne cesse de se dégrader. Un exemple significatif est celui du train Le Capitole qui à la fin des années 1960 effectuait le trajet en 2 h 49, contre 3 h 15 à 3 h 30 actuellement. La SNCF espère revenir à cette durée vers 2025 ! Les incidents

sont quotidiens avec notamment des suppressions de TER faute de matériel ou de conducteurs. Le dernier incident en date est le déraillement d'un train de marchandises en gare d'Issoudun, qui a bloqué totalement la circulation entre Vierzon et Limoges pendant cinq jours ! C'est aussi sur cette ligne qu'a eu lieu l'accident mortel de Brétigny.

Les cadres de Legrand ne sont pas les seuls à souffrir de cette situation. Les premières victimes sont les travailleurs qui empruntent quotidiennement ou chaque semaine les TER ou les Intercités de la ligne pour rejoindre leurs entreprises. Mais ce sont aussi les cheminots qui travaillent dans des conditions de plus en plus difficiles avec des journées à rallonge à chaque incident. Périodiquement, des manifestations d'usagers bloquent des trains pour réclamer le maintien des arrêts, notamment en Creuse, parfois avec succès d'ailleurs ! En fait, rien de tout cela n'a beaucoup mobilisé les notables locaux. Mais l'exaspération du PDG d'un groupe du CAC 40 les met en transe. La responsable des projets Intercités de la SNCF s'est même engagée à tenir le PDG de Legrand régulièrement informé de l'avancée des travaux commencés sur la ligne après l'accident de Brétigny... en 2013.

Correspondant LO

Lamy-Lutti/Carambar – Lille : débrayages pour les salaires

Jeudi 8 décembre, à l'usine de confiserie Lamy-Lutti/Carambar de Bondues, près de Lille, des travailleurs ont débrayé pendant que les organisations syndicales étaient en négociations annuelles obligatoires.

Le débrayage, parti à l'initiative des techniciens de l'équipe du matin, a touché d'autres catégories et s'est poursuivi avec l'équipe d'après-midi. Quelques dizaines de travailleurs ont exprimé leur colère.

La direction ne proposant que 4 % d'augmentation

à partir de mars 2023, le compte a été vite fait ! Avec des salaires au smic ou à peine au-dessus, 4 % n'étaient rien face à l'augmentation des prix et des factures. Les produits de base ou alimentaires connaissent des augmentations largement supérieures.

C'est d'autant plus révoltant que le fonds d'investissement Eurazeo, qui a racheté et fusionné Carambar et Lamy-Lutti, est riche à milliards. La direction de l'usine explique que les temps sont durs. À d'autres ! Les grandes familles capitalistes à la tête de ce fonds ne s'y trompent pas : il s'agit de JC Decaux et David-Weill. Elles sont dans le classement des 500 familles les plus riches du pays, respectivement 29^e et 126^e fortunes du pays.

Dans l'après-midi, la direction a reculé juste un peu, avec un minimum de 90 euros et une augmentation à 4,5 %. C'est largement insuffisant pour la majorité des travailleurs. Mais le débrayage a montré leur capacité à s'organiser et c'est un encouragement.

Correspondant LO



SNCF – Ouest lyonnais : 200 euros en plus pour tous !

Depuis mi-septembre, les conducteurs de tram-train de l'ouest lyonnais se mobilisent pour leurs salaires.

Avec les prix qui flambent, les conducteurs ont fait leurs comptes et fixé collectivement leurs revendications : 200 euros d'augmentation et pas un salaire en dessous de 2 000 euros !

Après une pétition signée par l'ensemble des

36 conducteurs, la direction n'a proposé qu'une augmentation de 10 centimes de l'heure ! Ce mépris a convaincu tout le monde qu'il fallait augmenter la pression et depuis maintenant trois mois les conducteurs débrayent au moins deux

fois par semaine. Plusieurs journées complètes de grève sont venues renforcer le mouvement et ont permis de s'adresser aux collègues et aux voyageurs. Pour la fête des Lumières, qui avait lieu du 8 au 11 décembre et qui attire beaucoup de visiteurs à Lyon, les aiguilleurs de la ligne se sont joints au mouvement, et cela s'est

vu. La direction avait bien du mal à faire rouler quelques trains, même en mobilisant ses chefs.

Sur cette ligne, beaucoup de conducteurs sont de nouveaux embauchés et, pour la plupart d'entre eux, c'est la première mobilisation. C'est l'occasion de se réunir régulièrement pour discuter de l'inflation, des salaires et du

rapport de force à imposer pour que ceux-ci suivent les prix. La direction tente de diviser, en parlant de diviser les contrats d'augmenter les contractuels mais pas les embauchés au statut. L'habitude prise par les conducteurs de discuter ensemble de la suite à donner est la meilleure façon de déjouer ces manœuvres.

Correspondant LO

Sanofi – Marcy-l'Étoile : "Il faut préparer le 2^e round"

Les dernières propositions du riche groupe Sanofi, 4 % d'augmentation générale pour 2023 avec un talon mensuel de 89 euros, ont été approuvées par deux syndicats, la CFDT et la CFTC. Quatre jours plus tard, le 13 décembre, plus de 180 salariés de Marcy-l'Étoile, dans le Rhône, ont débrayé et se sont rassemblés devant l'usine, malgré la neige.

L'attitude des chefs de ces syndicats, majoritaires aux élections professionnelles mais minoritaires parmi les grévistes, en a choqué beaucoup. En effet le 8 décembre, quelques heures avant qu'ils n'apposent leur signature sur l'accord patronal, 800 travailleurs, ouvriers, techniciens et même quelques cadres avaient débrayé pour affirmer que les miettes

lâchées par la direction étaient loin de suffire face à l'inflation. Elles étaient surtout loin des 300 euros qu'ils revendiquent depuis la mi-novembre.

Au retour du week-end, la hiérarchie en a profité pour se répandre dans tous les bâtiments, en prétendant que la grève était finie et qu'il fallait lever les piquets de grève. En réponse, plus de 60 travailleurs ont voté

la poursuite du mouvement et réorganisé les piquets. Après avoir discuté de la nécessité que les grévistes contrôlent eux-mêmes leur lutte, un petit groupe s'est réuni pour rédiger un tract d'appel à un nouveau rassemblement.

Celui-ci a été réussi et émouvant. De nombreux grévistes se sont exprimés. Le sentiment partagé est que « *le peu que Sanofi a lâché, c'est grâce à notre mouvement, ce n'est pas un cadeau du père Noël ! C'est la tête haute que nous partirons en congés de fin d'année. La lutte est loin d'être finie !* » En effet, pour beaucoup, « *le premier round se termine, mais il faut préparer le deuxième* ». Ils veulent préparer la suite, dès la rentrée de janvier, et ont mis en place un comité de grévistes pour l'organiser.

Entre l'annonce d'un nouveau plan social sur le groupe Sanofi (Projet Alpha), l'inflation qui continue de flamber et la réforme des retraites de Macron, les attaques sont multiples, elles sont toutes reliées entre elles et doivent avoir la réponse qu'elles méritent.

Correspondant LO



SIGNALS

Amiante : Sanofi Chimie condamné

Après dix années de procédures juridiques, la société Sanofi Chimie vient d'être condamnée par la cour d'appel de Paris pour « n'avoir pas respecté l'obligation de sécurité lui incombant » en ce qui concerne l'exposition à l'amiante.

Cette condamnation est l'aboutissement d'une plainte déposée en juin 2013 par huit travailleurs de l'usine de Vitry-sur-Seine, à l'initiative du syndicat CGT des retraités de l'établissement pour obtenir réparation du préjudice d'anxiété lié à l'exposition aux poussières d'amiante. Sanofi devra en outre leur verser, au total, 77 000 euros d'indemnisation.

L'exposition à l'amiante, très ancienne à l'usine, a continué jusqu'à la fin des années 1990. À ce jour, d'anciens salariés sont atteints et décèdent encore de pathologies liées à l'amiante. Le bilan est lourd. En prenant comme point de départ l'année 1970, car il n'y a pas de statistiques antérieures, 82 travailleurs ont développé des pathologies amiantes et 22 en sont morts. De quoi légitimement inquiéter les collègues qui ont été exposés.

Sanofi a tout tenté depuis le début pour minimiser voire nier sa responsabilité dans cette catastrophe sanitaire. Ainsi, en 2009, le trust s'est opposé à l'inscription de l'usine de Vitry-sur-Seine sur la liste des établissements classés amiante. Cela a pesé lourd, le tribunal

refusant d'inscrire l'usine et empêchant plus d'une centaine de salariés de bénéficier d'une préretraite amiante.

Sanofi a ensuite systématiquement persévéré à nier la réalité de cette exposition, lors de chaque procès pour faute inexcusable intenté par des salariés victimes ou par leurs ayants droit. Elle est même allée jusqu'à affirmer par la voix de son avocat : « *Certes, la mention exposition potentielle à l'amiante figure bien sur les attestations d'exposition délivrées au départ des salariés de l'usine mais cela ne signifie pas que cette exposition soit avérée.* » Cet argument n'a pas empêché la direction de Sanofi d'être condamnée dans chacun des neuf procès engagés au cours du temps pour faute inexcusable.

Bien sûr, cette reconnaissance juridique a un goût amer, car elle n'efface pas les drames passés et ceux encore à venir. Mais elle a au moins le mérite de confirmer au grand jour ce que la direction de Sanofi a toujours voulu cacher : sa responsabilité totale dans ce drame sanitaire de l'amiante.

Correspondant LO



Servair - Aéroport de Roissy : un licenciement qui ne passe pas

Depuis un an, plusieurs grèves et contestations ont eu lieu chez Servair à Roissy. Et, dernièrement, de nouveaux débrayages ont eu lieu : des centaines de travailleurs se sont mobilisés pour dénoncer le licenciement d'un de leurs collègues.

Ce militant syndical combatif vient d'être licencié, malgré ses vingt-six ans d'ancienneté, parce qu'il a refusé de retirer son collier métallique au portique à l'entrée du site. D'habitude, la sécurité effectue une palpation pour permettre le passage, malgré la sonnerie du portique. C'est ce qu'a demandé le collègue, mais l'intervention d'un chef a fait de ce collier un prétexte pour son licenciement.

L'émoi a été vif parmi les travailleurs, ce militant étant connu et apprécié de tous. D'autres licenciements sont aussi en cours, la direction semblant à l'affût de

prétextes pour réduire les effectifs : par exemple, elle fait fouiller les armoires des salariés à la recherche de matériel de l'entreprise pour les accuser de vol.

Sentant elle aussi que le licenciement risquait de faire des vagues, la direction de Servair a tenté d'y répondre en affichant une note affirmant que faire grève contre un licenciement est illicite. Ce nouveau mensonge a surtout écoeuré un peu plus les travailleurs. Beaucoup font remarquer que son souci de la légalité n'empêche pas cette direction de combat de s'asseoir sur la loi lorsqu'elle est

condamnée par le tribunal administratif concernant le changement de convention collective. Le passage à celle du transport aérien devrait lui coûter plusieurs milliers d'euros par salarié. Mais, pour l'instant, la direction s'est contentée de modifier l'en-tête des fiches de paye.

Dernière manœuvre, lors du premier jour des débrayages, la direction a envoyé la gendarmerie pour contrôler... le motif de la mobilisation. 48 heures de préavis, intimidation patronale ou policière, autant d'entraves au droit de grève qui ne feront pas renoncer les travailleurs de Servair à résister collectivement, seule façon de faire face aux sales coups de la direction.

Correspondant LO

Le préjudice d'anxiété

Le préjudice d'anxiété offre la possibilité pour tout salarié, ayant été exposé à des produits dangereux (amiante, solvants etc.) générant un risque élevé de développer une pathologie grave, d'agir contre son employeur pour

manquement à son obligation de sécurité.

Pour cela, il ne faut pas être déjà atteint d'une pathologie liée à ces expositions. Il faut aussi apporter la preuve de l'exposition et de l'anxiété en découlant. Cela n'est pas sans difficultés !

Polyclinique Montier la Celle : grève pour les salaires

Le personnel de la polyclinique de Saint-André-les-Vergers, près de Troyes, dans l'Aube, a fait grève dans sa grande majorité du mercredi 7 au vendredi 9 décembre. Pendant ces trois jours, un piquet dynamique de plusieurs dizaines de grévistes se tenait à l'entrée, ou manifestait autour de la polyclinique.

L'ensemble du personnel des blocs opératoires, les brancardiers, aides-soignants, agents administratifs et d'entretien, infirmières, ont cessé le travail pendant que beaucoup, au volontariat, voire à tour de rôle, assuraient une permanence des soins dans les services d'hospitalisation. Cela a provoqué l'arrêt du bloc, le report des opérations chirurgicales.

À la polyclinique Montier la Celle, comme dans tous les services de santé du pays, dans le privé comme dans le public, la surcharge de travail, les emplois du temps bouleversés, le manque criant de personnel, viennent s'ajouter aux salaires insuffisants.

Lorsque la direction de la polyclinique a annoncé ses propositions, l'écœurement et la colère se sont répandus dans tous les services. Les mesures salariales 2022 se traduisaient par une augmentation du salaire de

50 euros brut pour les petits coefficients, de 3,5 % pour les autres, et par une augmentation de la prime de technicité pour le personnel infirmier de 67 euros en hospitalisation et de 163 euros au bloc. S'y ajoutait une prime dite de partage de la valeur de 470 euros net pour tout le personnel.

Cette augmentation de salaire bien insuffisante, et cette hausse de la prime seulement pour les infirmières, ne sont pas passées. Cette prime discrétionnaire a particulièrement choqué. D'abord parce que les primes ne représentent pas une réelle augmentation de salaire, mais surtout parce que celle-là visait à privilégier une seule catégorie, alors que tout le monde a besoin d'une augmentation. Tout cela était inacceptable même si la directrice mettait en avant des « efforts financiers significatifs » pour un établissement « frappé de plein fouet, comme tout

un chacun, par la forte inflation ». Ici, comme dans tout le groupe Elsan, les profits des actionnaires passent avant les conditions de travail et de salaire des travailleurs, et la prise en charge des patients.

Le préavis de grève national déposé par la CGT pour le mercredi 7 décembre pour le groupe Elsan est arrivé à point nommé. Le personnel s'est retrouvé nombreux devant l'entrée de Montier la Celle, malgré le froid, demandant une augmentation de salaire de 6 % et la transformation de la prime de fin d'année en un treizième mois pour tous. Pour la première fois, toutes les catégories de personnel se sont retrouvées à déposer une unique revendication à la direction, derrière les banderoles « En grève », « On travaille, ils profitent, on s'arrête » et « Ne perdons pas notre vie à la gagner ». La directrice n'acceptant qu'une maigre augmentation supplémentaire d'un demi point d'indice, la grève a continué le lendemain et même le surlendemain. Médecins et chirurgiens se sont même réunis pour soutenir le mouvement.

Le 9 décembre après-midi, les grévistes ont décidé la fin de la grève sur la promesse de la directrice de reprendre des négociations la semaine suivante. Il reste que, pendant trois jours, tous les personnels de la clinique, solidaires autour d'une unique revendication, tous services confondus, ont eu l'occasion de discuter, de décider tous ensemble, et ce n'est pas fini.

Correspondant LO



CH Calais : assez du sous-effectif !

Le personnel des Urgences de l'hôpital de Calais est en grève depuis jeudi 8 décembre. Les aides-soignants, infirmiers, ASH et agents administratifs luttent ensemble contre le sous-effectif dans le service.

D'après le dernier accord passé avec la direction de l'hôpital au mois d'avril, le service devrait compter une quinzaine de personnes chaque jour, et une dizaine la nuit. Or, les absences et les arrêts n'étant pas remplacés par la direction, le service tourne en permanence depuis plusieurs mois avec jusqu'à cinq travailleurs en moins. Pour ceux qui restent, la charge de travail, les journées de 12 heures et la pression causent souvent de nouveaux arrêts, eux-mêmes non remplacés, alimentant un cercle vicieux.

Pour dénoncer cette situation, qui met en danger les patients et les soignants, et pour réclamer que les postes prévus par la direction elle-même soient réellement pourvus au quotidien, les travailleurs des Urgences se sont mis en grève à partir de jeudi 8 décembre. Ils revendiquent également la présence en permanence d'un brancardier dans le service car, en son absence, ce sont des aides-soignants qui doivent se charger de transporter les patients.

À l'annonce de la grève, la directrice s'est adressée aux grévistes pour leur promettre que la situation serait réglée au mois de janvier 2023. Les travailleurs

connaissent bien les promesses non tenues de la direction et cela n'a entamé en rien leur détermination. La directrice s'est aussi adonnée à un chantage honteux en annonçant que l'ARS pourrait débloquer 1,2 million d'euros pour l'hôpital de Calais, qui serviraient à créer de nouveaux postes, à condition que le syndicat majoritaire, à savoir la CGT, signe trois nouveaux accords dégradant encore plus les conditions de travail. Les travailleurs ont répondu en votant, à l'unanimité des présents, la reconduction de la grève jusqu'au vendredi 16 décembre.

Les grévistes ont été assignés par la direction. Quand la lettre d'assignation n'a pas pu leur être remise en main propre, la direction leur a envoyé un huissier à domicile, pour la leur notifier. Elle a aussi fait retirer des pancartes que les grévistes avaient mis à l'entrée des Urgences pour faire connaître leur lutte.

Ces méthodes ont renforcé, chez les travailleurs en grève, l'idée déjà bien présente que la direction n'est pas de leur côté, et que le rapport de force et la lutte collective sont la seule voie pour obtenir satisfaction.

Correspondant LO



Alkor - Rouvroy : grève sur les salaires

Les quelque 150 salariés du site de Rouvroy, dans l'Aisne, du groupe Alkor, coopérative de distribution de papeterie et autres fournitures de bureau, ont fait grève sur les salaires.

Ils se sont réunis pour déterminer leurs revendications : le versement d'une prime Macron de 1500 euros, au lieu de 500 euros, la revalorisation de la prime d'ancienneté et une

augmentation générale des salaires de 3%.

La majorité des salariés sont payés à peine au-dessus du smic. Depuis plusieurs années, ils étaient mécontents des miettes

que donnait la direction. De plus, cette année, ils ont eu un surcroît de travail suite à la reprise d'Office Dépôt, en liquidation judiciaire en février 2021. Environ 800 salariés sont restés sur le carreau et finalement très peu d'embauches ont eu lieu sur le site de Saint-Quentin.

Alors cette année, mal-

gré les déclarations de la direction sur ses difficultés, et bien qu'elle choisisse le moment où il y a moins de travail et de présents pour discuter salaires, les salariés d'Alkor se sont lancés.

Au bout de trois jours de piquet devant l'usine, ils ont obtenu en particulier la prime dite Macron

à 1000 euros, au lieu de 500, et une augmentation de 2 %, au lieu du 1,14 % proposé par la direction. Ce n'est certes pas à la hauteur des hausses de prix, mais c'est au moins un recul, qui s'accompagne pour les grévistes de la satisfaction d'avoir tenu tête à leur direction.

Correspondant LO

Airbus Helicopters – Marignane : débrayage efficace chez AAA

Mardi 6 décembre, une cinquantaine de travailleurs de la société AAA (Assistance Aéronautique et Aérospatial), du site Airbus Helicopters de Marignane, ont débrayé une heure. C'était le premier mouvement chez ce sous-traitant.

Le groupe 3A est sous-traitant sur la plupart des sites aéronautiques d'Airbus et Dassault. À Marignane, AAA emploie environ 150 ouvriers, techniciens, contrôleurs, qui travaillent sur les poutres de queue des hélicoptères en chaîne, en contrôle qualité à la mécanique, etc.

À l'origine, la CFDT de

AAA avait appelé à la grève mardi 6 décembre, pour une prime de 1 500 euros sur tous les sites où 3A est présent, alors que la direction annonçait une prime de 200 euros. Sur le site de Marignane, le seul syndicat présent, FO, n'appelait pas à la grève. Les travailleurs du site se sont donc contactés et organisés hangar par

hangar, décidés à se saisir de l'appel à la grève et à poser, même sans syndicat, le problème des salaires, la prime ne résolvant rien. Un tract d'appel a été adressé aux autres salariés du site dans ce sens, pour une lutte d'ensemble pour les salaires.

Mardi 6 décembre, à 9 heures, à leur propre surprise, la moitié environ de l'effectif présent, soit une cinquantaine de travailleurs, ont convergé au milieu de l'usine, sur l'allée centrale, devant le bâtiment F3. Des gardiens

ont rapidement encadré le rassemblement avec des voitures et le directeur de AAA Sud-Est est venu leur demander les raisons de leur mouvement. Le responsable n'a rien reproché aux grévistes.

Le soir, la direction annonçait que la prime passait de 200 à 500 euros. À Toulouse, la CFDT communiquait que « ça ne faisait pas le compte », ce qui était bien le sentiment général, et appelait à reconduire le mouvement. À Marignane, les grévistes préféreraient attendre mais étaient décidés

à poursuivre le mouvement. Mais mercredi 7 la CFDT appelait à la reprise du travail. Ce qui était inacceptable pour elle la veille était devenu une victoire le lendemain.

Le mouvement s'est ainsi arrêté, mais il reste perçu comme une petite victoire grâce au fait d'avoir su se rassembler, s'organiser et d'avoir contraint le patron à reculer en augmentant la prime. Pour les ouvriers d'Airbus et les autres sous-traitants, il indique la voie à suivre.

Correspondant LO

Vallourec Umbilicals – Côte-d'Or : grève contre la fermeture

Le 28 novembre, la direction de Vallourec Umbilicals (VU) de Venaray-les-Laumes, en Côte-d'Or, annonçait aux 56 salariés que la société allait être mise en redressement judiciaire.

Concrètement, ces travailleurs allaient être mis à la porte sans autre cérémonie et sans la possibilité d'en discuter les conditions, et ils se sont mis en grève.

Ces salariés sont peu nombreux, mais font partie du groupe Vallourec, qui n'a cessé d'être restructuré et qui a bénéficié de plus d'un milliard d'aides, pour construire entre autres cette nouvelle usine, avec notamment la promesse d'y embaucher jusqu'à

150 personnes. Pour cette petite ville de 2 000 habitants, c'était vital.

L'usine fabrique des tubes en inox au kilomètre pour des entreprises du pétrole telles que Total, avec un procédé spécial, difficile à maîtriser. Pourquoi, alors qu'elle ne fonctionne que depuis deux ans, faut-il la fermer maintenant ? Mystère. Toute la ville, d'une manière ou d'une autre, se sent concernée, et le montre par son soutien

aux grévistes. Les syndicats, essentiellement la CGT, ont organisé une caisse de solidarité, mais surtout les travailleurs d'autres entreprises et même les commerçants ont amené du bois, qui une soupe, qui des gâteaux, des marabouts pour s'abriter, afin d'aider les grévistes à tenir sur le piquet de grève.

Après trois semaines de grève totale, la direction de Vallourec a annulé la procédure de liquidation judiciaire. L'État est-il intervenu, ou bien les protestations des élus ont-elles compté ? Ou bien Vallourec aurait-il reculé pour gagner du



temps, ou même seulement pour réaliser une dernière commande dont Total aurait besoin ?

De toute façon, les salariés devront continuer de

se méfier, car tout indique que leur sort n'est la première préoccupation ni de Vallourec, ni de Total, ni de l'État.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Grande-Bretagne : les grèves plus fortes que les calomnies

En Grande-Bretagne, ministres, grands patrons et journalistes se relaient pour dénoncer les grèves en cours, accusées de gâcher les fêtes de fin d'année et de « prendre en otage » la population. Cette hystérie anti-ouvrière n'entame pas le moral des travailleurs en lutte.

« L'hiver du mécontentement » est là et bien là. Depuis le printemps 2022, des centaines de milliers de travailleurs du public comme du privé ont fait grève à un moment ou à un autre pour de meilleurs salaires, et la vague ne retombe pas. Les 24, 25 et 30 novembre, les salariés des universités et les plus de 100 000 postiers employés par Royal Mail (RM) ont fait grève, rejoints le 24 et le 30 par les enseignants écossais.

Les cheminots syndiqués au RMT devaient faire grève les 13, 14, 16 et 17 décembre. Ceux qui sont employés par Network Rail, la société parapublique qui a repris l'entretien des infrastructures en 2002, seront aussi en grève du 24 au 27. Les travailleurs du rail refusent une prétendue hausse des salaires de 8 % sur deux ans qui, compte tenu de leur gel depuis trois ans et de l'inflation réelle à 14 %, équivaldrait à une baisse de 9 %. Quant aux postiers de RM, ils devaient faire grève de nouveau les 14 et 15 décembre à l'appel du syndicat CWU, avant de

recommencer les 23 et 24, là aussi contre une baisse du salaire réel de 9 % maquillée en hausse de 8 %.

Enfin les infirmières seront en grève jeudi 15 décembre, pour la première fois en Grande-Bretagne depuis la fondation de leur syndicat RCN il y a 106 ans ! Elles ont prévu de cesser de nouveau le travail mardi 20. Elles exigent 20 % d'augmentation, soit 14 % pour suivre la hausse des prix et 6 % pour rattraper le retard pris par leur pouvoir d'achat depuis une décennie. La situation des soignants est si dramatique que des hôpitaux en sont arrivés à mettre en place une banque alimentaire pour leur personnel.

Cheminots, postiers, infirmières, sans oublier les ambulanciers et douaniers qui eux aussi entrent en mouvement, tous soulignent que leur mécontentement va au-delà du problème des bas salaires. Les retraites aussi sont menacées. Et chacun de ces secteurs a vu une dégradation considérable des conditions de travail, du fait du manque

de personnel titulaire et de réorganisations incessantes qui se traduisent par toujours moins de services rendus à la population. N'en déplaise aux calomnieurs professionnels, il n'y a pas besoin de grèves pour que des centaines de trains ou d'interventions médicales soient annulés, ni pour que le courrier arrive en retard ou que les bureaux de poste ferment !

Les attaques anti-grève des médias n'ont guère d'effet. Tous les travailleurs subissent l'inflation et les revendications de salaires sont largement comprises. Parmi les usagers il y a aussi de nombreux grévistes, qui loin d'en vouloir aux autres travailleurs en grève, se sentent partie prenante d'un même combat.

Les calendriers des grèves sont bien remplis



Postiers en grève.

mais ressemblent à des tableaux pointillistes : quand deux ou trois catégories de travailleurs sont appelées à la grève le même jour, c'est manifestement le fruit du hasard, pas d'une volonté des appareils syndicaux de faire converger les combats. Même s'ils osent parfois le mot « grève générale », ils ne font rien pour la préparer. En réalité, ils craignent que leur « partenariat social » bien huilé avec le patronat soit perturbé et veulent

éviter que les travailleurs puissent mesurer leur force à l'occasion de grèves ou de manifestations communes, pas même à l'échelle d'un secteur.

Autant dire que l'unification des luttes ne pourra venir que des grévistes eux-mêmes, s'ils sont déterminés, sur le terrain, à faire sauter ces barrières artificiellement entretenues pour diviser la classe ouvrière.

Thierry Hervé

Starmer, prêt à servir le capital

Le 22 novembre à Birmingham, le leader du Parti travailliste Keir Starmer a pris la parole au congrès du CBI, l'équivalent britannique du Medef. Au cas où le parler de grands patrons auquel il s'adressait aurait eu le moindre doute, il leur a rappelé que le Labour Party n'était « pas

seulement un parti pro-business [favorable au monde des affaires], mais un parti fier d'être pro-business ». Avec une avance dans les sondages d'au moins vingt points sur le Parti conservateur, le Parti travailliste espère emporter les prochaines élections législatives prévues en 2024,

et il montre dès à présent patte blanche devant la bourgeoisie.

Starmer en revanche n'a pas eu un mot pour les militants syndicaux mis à pied voire licenciés par leurs employeurs pour leur participation aux grèves récentes.

T. H.

Antilles : pas de non-lieu pour le chlordécone !

Samedi 10 décembre, un millier de personnes ont manifesté dans les rues de Fort-de-France, en Martinique, contre la requête de non-lieu formulée par le parquet dans l'affaire du chlordécone.

Des associations, dont les Verts, avaient porté plainte il y a plusieurs années, mais la justice a joué la montre si bien qu'il pourrait y avoir prescription. Si les juges suivent l'avis du parquet, personne ne pourra donc être poursuivi !

Ce pesticide interdit en France en 1990 mais autorisé en Guadeloupe et en Martinique jusqu'en 1993 est responsable de l'empoisonnement de la population des Antilles. Ceux qui en payent plus gravement les conséquences sont les ouvriers agricoles des plantations de banane. Ils accumulent dans leur organisme des taux de ce poison parfois dix fois supérieurs

au taux jugé tolérable. Les cancers de la prostate et de nombreux cancers chez les travailleuses agricoles sont dus à cet empoisonnement.

Les terres, elles, sont polluées pour plusieurs centaines d'années ainsi que les rivières et même l'eau dite potable. Le littoral des zones reconnues comme polluées

est interdit à la pêche, ce qui a conduit beaucoup de pêcheurs à se reconverter plus ou moins bien. Les produits du sous-sol des zones bananières : igname, malanga, par exemple, sont pollués de même que les animaux d'élevage et les œufs. Les humains le sont aussi, par voie de conséquence.

Les coupables de cet empoisonnement criminel sont connus : ce sont l'État français et quelques riches possédants békés,

les descendants de vieilles familles blanches esclavagistes d'autrefois.

Voilà qui nourrit la colère de la population, même si elle ne s'exprime pas encore aujourd'hui aussi massivement que le 27 février 2021 quand 15 000 personnes avaient manifesté dans les rues de Fort-de-France.

Samedi 10 décembre en Guadeloupe, deux manifestations ont eu lieu : l'une était organisée par le collectif pour la réintégration des soignants et rassemblait 400 personnes dont beaucoup militent aussi pour protester contre la requête de non-lieu dans l'affaire du chlordécone. Une autre manifestation a rassemblé une soixantaine de personnes sur la place de la mairie à Pointe-à-Pitre. Elle regroupait certaines associations, groupes politiques

et syndicats ayant constitué le « regroupement pour la dépollution de la Guadeloupe » tout comme celui de Martinique qui existe depuis longtemps déjà.

Le 3 décembre, une cinquantaine de travailleurs de la banane s'étaient rassemblés devant la mairie de Capesterre-Belle-Eau en Guadeloupe, la principale ville de la zone bananière polluée. Une prise de parole a permis aux travailleurs agricoles de dénoncer non seulement leur empoisonnement aux pesticides dans les plantations mais aussi les conditions de travail inhumaines dans la banane. Ils ont affirmé leur détermination à poursuivre la lutte pour l'indemnisation des ouvriers du secteur et pour la condamnation des gros planteurs empoisonneurs !

Pierre Jean-Christophe



À Fort-de-France, en Martinique.